



Guilherand Granges, le 16 février 2018

OBJET : Convocation PPF U13 – finale bi départementale

Madame, Monsieur,

A la demande de la Commission Technique, j'ai le plaisir de vous informer que votre fils est convoqué pour **la finale départementale PPF U13 - nés en 2005** organisée par le District Drôme- Ardèche de football.

La journée se déroulera :

Date : mercredi 21 mars 2018 de 14 h 00 à 17 h 00 (rdv 14 h 00 sur le site)

Lieu : Stade de CRUAS – terrain synthétique

Rendez-vous des stagiaires : mercredi 21 mars 2018 à 14 h 00

Fin de la journée : mercredi 21 mars 2018 à 17 h 00

Nécessité d'être relativement préparé physiquement afin d'être évalué.

Pièces à fournir (à remettre à l'arrivée) :

- autorisation parentale ci-jointe remplie

TROUSSEAU :

Equipement sportif

- Tenue adaptée aux conditions atmosphériques (parka, coupe- vent...)
- Survêtements obligatoires
- Maillots, short, chaussettes.
- Chaussures de football
- Protège-tibias obligatoires
- **Etre apte physiquement**
- 1 paire de claquettes pour la douche.
- 1 gourde ou bouteille d'eau **individuelle**
- **1 BALLON T4 en très bon état**
- Nécessaire pour la douche (*stade*)

Responsable du stage :

Fabrice FILIPPETTO 06.81.48.89.69 – Conseiller Technique Fédéral 26/07

IMPORTANT - En cas d'empêchement pour cas de force majeure, veuillez suivre la procédure suivante :

Prévenir le plus rapidement possible le responsable de stage.

Faire suivre un courrier précisant la raison de l'absence, en joignant les pièces en votre possession (*certificat médical, ...*).

Le Président du District
Drôme-Ardèche
Jean-François VALLET